



---

(Troubles Spécifiques d'apprentissage du langage oral et écrit)

Association Loi 1901 déclarée le 2 juillet 1997 – n°3/27049

## Procès-Verbal de

L'Assemblée Générale Ordinaire dimanche 7 Juin 2026

Musée Cap al Campestre – 31600 LHERM

Avant l'ouverture de l'assemblée générale, nous avons présenté le court métrage « Il était une fois les DYS » réalisé par Alice Bonnet jeune fille adhérente l'association, élève en classe de 4ième. Il a été sélectionné au festival « Brèves d'images ».

&&&

A 14 h 30 Michèle Charnay, présidente ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire.

16 familles adhérentes sont présentes et signent la fiche d'émargement,

22 familles ont envoyé un pouvoir, liste jointe au compte-rendu.

L'ordre du jour inscrit sur la convocation n'est pas modifié.

Le bureau de l'assemblée générale est représenté par :

- présidente : Michèle CHARNAY
- vice-présidente : Laetitia BRANCIARD
- trésorière : Josette DAUTAN en visio
- secrétaire Cathy SOURY

Au 31 décembre 2025, l'association APEDYS Midi-Pyrénées compte 307 familles adhérentes à jour de leur cotisation.

Approbation des PV de L'AGO du 18-05-2025.

Les rapports moraux et d'activité, de l'année 2024 ont été envoyés à tous les adhérents ainsi que le compte rendu de l'AG.

## Le procès-verbal AG 2024 est approuvé à l'unanimité

### Rapport moral et bilan d'activité de 2025

Le bilan moral et le bilan d'activité détaillé jour par jour ont été envoyés par messagerie, aux familles en même temps que la convocation.

Les bilans, moral et d'activité de l'année 2025, sont présentés et commentés à l'aide d'un power point.

**L'information et le soutien des familles** est la première mission de l'association.

La présidente reprend points par points les différentes actions assurées. Les rendez-vous individuels sont en légère augmentation et représentent une part importante de notre engagement.

Les actions traditionnelles : Réunion des familles autour de la Galette des Rois, les journées de pré-orientation, les permanences et ateliers informatiques dans la Maison de quartier Quéfets ont chaque fois répondu aux attentes des familles.

Permanence téléphonique veille informatique ne désemplissent pas.

**L'information tout public et l'implication de l'association dans toutes les instances administratives** restent la deuxième mission de l'association.

Depuis la fin du covid, les informations tout public sont pratiquement remplacées par des conférences en visio. Les personnes ne se déplacent plus. Au lieu de proposer des conférences, nous répondons aux demandes des différentes entités qui nous sollicitent : Établissements scolaires, entreprises, médiathèques ...

Nous avons des mandats. Ainsi nommées par le Préfet et le Président du Conseil Départemental, nous représentons les familles en CDAPH (Commission des Droits et d'Autonomie de la Personne Handicapée) ainsi qu'au CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) espace d'information, de dialogue et de propositions.

Nous représentons également les personnes handicapées au sein du CTS (Comité Territorial de santé au sein de l'ARS).

Nous participons à la vie associative des différentes associations dont nous sommes membres : FFDys, APEDYS MP, AAD MP, Occitadys, GISHet UDAF.

(CD, MDPH, ARS, OCCITADYS, UDAF...) se sont déroulées par le biais de visio conférences.

## Le rapport moral et le bilan d'activité sont votés à l'unanimité

### - Rapport financier de l'année 2025

Le bilan financier est présenté par Josette Dautan, trésorière. Cette année encore nous accusons un déficit, mais la situation est qualifiée, malgré tout, de stable et sereine.

À l'avenir, nous devons réfléchir à corriger cette situation.

**Le bilan financier est voté à l'unanimité**

## Montant de la cotisation annuelle

Du fait de la situation financière de l'association et en raison du contexte social (familles en difficultés financières), nous avons proposé le maintien du montant des cotisations : adhésion pour une famille 20 €, si difficultés financières, RSA , 10€, pour les étudiants 10€, souhait de soutenir l'association 30€. Une réflexion va être menée pour tenter de trouver de nouveaux adhérents et diminuer certains frais

**Le maintien des tarifs est voté à l'unanimité**

### - Élection des membres du CA

Les administrateurs de la série A : Catherine Soury, Gwen Guinvarc'h, Marc Guillebot sont en fin de mandat mais se représentent.

Laurence Boileau, pour des raisons personnelles, ne souhaite pas se représenter.

**Ils sont réélus à l'unanimité**

Sandie Chastel a proposé sa candidature aux membres du CA lors de la réunion du 21 mai 2026

Sa candidature a été acceptée par les membres du CA et présentée à l'AG.

**Elle est élue à l'unanimité**

### PROJETS pour 2026 :

- ✓ Réfléchir à la stabilisation de la situation financière de l'association
- ✓ Poursuivre l'ensemble des actions menées depuis des années en direction des familles, des instances
- ✓ Organiser une conférence pour la 20e journée nationale des DYS.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente remercie les familles présent et déclare l'Assemblée Générale Ordinaire est close à 16h00.

Laetitia Branciard – vice-présidente

Michèle Charnay - présidente